



🔄 CYCLE :

Formation continue
ACCESSIBLE EN ALTERNANCE
Contrat d'apprentissage ou
de professionnalisation

👥 ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Formation en présentiel



LICENCE PROFESSIONNELLE

MENTION ACTIVITÉS
JURIDIQUES

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs



Objectifs

LICENCE
PROFESSIONNELLE
CONTRÔLÉE
PAR L'ÉTAT

L'objectif principal de cette licence professionnelle est de préparer à l'exercice de la profession de Mandataire Judiciaire à La Protection Des Majeurs. Cette profession s'exerce au sein de structures tutélaires, d'établissements hospitaliers et médico-sociaux, ainsi que sous le statut de mandataire indépendant.

La licence professionnelle mention : « activités juridiques : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs » devient le diplôme d'accès pour exercer, à titre professionnel, les mesures de protection juridique. Elle remplace le Certificat national de compétences MJPM - qui cessera d'être dispensé en 2027 – comme condition pour l'exercice de cette profession.

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs assure la protection de la personne vulnérable (représentation ou assistance de la personne dans les domaines personnel ou patrimonial). La formation permet d'acquérir les compétences pluridisciplinaires requises pour exercer l'accompagnement de ce public spécifique.

 **DIPLÔME DÉLIVRÉ :**
Licence Professionnelle (Niveau 6)
Code RNCP : 38862

 **DURÉE :**
11 mois - Oct. à Sept. N+1
700h de stage pour les
non-alternants

 **VOLUME HORAIRE :**
451h en présentiel
15h d'examens

Publics visés et critères d'admission

Formation à effectif limité (capacité d'accueil : **25 apprenants**).

Accessible aux :

- **Etudiants**
- **Professionnels ou demandeurs d'emploi** souhaitant se reconverter ou évoluer dans le secteur de la protection juridique

Conditions préalables à la candidature

Accès sur dossier aux étudiants titulaires d'un BAC + 2 (120 crédits)

- 2^e année de licence en Droit, Economie, Gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales DUT / BTS / BUT des filières sociales et gestion, administration, droit, finance
- Diplômes d'Etat du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS)
- Ou diplôme jugé équivalent

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Formation accessible sous contrat d'apprentissage (apprentissage et professionnalisation).

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Une lettre de motivation est exigée. L'admission est prononcée à la suite de l'examen du dossier de candidature. Un entretien avec le responsable pédagogique de la formation pourra être nécessaire.

Programme

Semestre 5

260h

Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations

UE1 - Les régimes de protection juridique - 40h

UE2 - Droits et responsabilités de la personne protégée - 70h

UE3 - Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives - 30h

Adapter l'accompagnement à la personne protégée

UE4 - Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et accompagnement - 30h

UE5 - Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences - 30h

UE6 - Communication - 60h

Semestre 6

191h

Agir en tant que professionnel de la protection juridique

UE7 - Gestion budgétaire et administrative - 30h

UE8 - Gestion patrimoniale et fiscale - 40h

UE9 - Métier de MJPM : modes d'exercice, déontologie et responsabilités - 30h

Approfondir ses savoirs professionnels

UE10 : Anglais - 21h

UE11 : Projet Tutoré - Rapport écrit et soutenance orale - 30h

UE12 : Projet Professionnel Appliqué - 40h

Contrôle des connaissances :

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national « Licence professionnelle mention activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs ».

Compétences visées

- Identifier le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs, les bases légales et réglementaires de la protection des personnes et des biens, de l'aide et de l'action sociales.
- Appliquer et faire valoir les obligations en matière de respect des droits fondamentaux, de garantie des libertés individuelles de la personne protégée et des principes éthiques.
- Se repérer dans l'organisation judiciaire et administrative et les différentes législations et réglementations (action et protection sociales, droit de la famille, du travail ; droit fiscal ; droit patrimonial ; droit successoral ; surendettement ; titres de séjour ; accès et préservation du logement ; procédure pénale etc.).
- Assister et représenter la personne protégée dans la réalisation des actes de la vie civile, en fonction de ses capacités, du mandat, en recherchant son intérêt, en faisant valoir sa volonté et en favorisant son autonomie, le cas échéant par la rédaction de requêtes.
- Évaluer la situation patrimoniale et en adapter la gestion aux besoins, à l'intérêt de la personne protégée, en tenant compte de sa volonté et ses préférences.
- Réaliser et contrôler un compte de gestion
- Déterminer et adapter les modalités et le contenu de sa communication professionnelle en fonction de la vulnérabilité, des capacités de la personne protégée et de l'objet concerné ...
- Évaluer, analyser et actualiser la situation budgétaire de la personne protégée.

Responsables pédagogiques

Maryline Bruggeman, Maître de conférences, UT Capitole

Anne-Gaëlle Canu, Formatrice, Institut Limayrac

Équipe pédagogique

Enseignants chercheurs (liste indicative) :

Maryline Bruggeman, Alexandre Charpy, Quentin Guiguet-Schielé, Séverin Jean, Madhura Joshi, Céline Mangematin, Julia Schmitz

Intervenants professionnels (liste indicative) :

Anne-Laure Arnaud, Claudia Benz, Claudine Bermond, Anne-Gaëlle Canu, Blandine Chrysostome, Eric Compte, Cyrielle Crouzil, Jil Geoffroy, Fabien Ginoux, Marina Girard, Jean-François Hoareau, Karine Coudor, Natacha Jeammet, Amédée-Pierre Lachale, Anne Lahaye, Sabrina Martinez, Ghyslain Massoc, Lucille Mourgues, Jérôme Moulin, Gaëlle Palermo-Chevillard, Nathalie Poupet, Stéphane Puyuelo, Charles Seigneur, Isabelle Wender

Organisation

La licence professionnelle MJPM se prépare sur une durée d'**un an**, d'Octobre N à Septembre N+1. Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les apprentis et les stagiaires sous contrat de professionnalisation **partagent leur temps entre l'Université et les lieux de travail**. Un stage d'une durée de 700 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.

Après trois semaines en formation pour débiter, le rythme d'alternance est en règle générale de 2 semaines en formation / 2 semaines au sein de l'entreprise. Le rythme change en fin de formation avec un passage progressif vers un temps complet au sein de l'entreprise à partir de la fin du mois de juin.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situation, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage.

Un tuteur universitaire est nommé pour accompagner les alternants avec comme objectif de faire le lien entre l'apprenant et son entreprise, de définir ensemble la thématique qui fera l'objet du projet professionnel appliqué (soutenance finale devant jury auquel participent les tuteurs en entreprise et universitaire).

Les enseignements seront partagés avec le partenaire, l'Institut Limayrac, situé à Toulouse : <http://www.limayrac.fr/>

Les enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées réparties sur les deux sites (UT Capitole et Institut Limayrac). Des laboratoires de langues sont mis à disposition des apprenants. Ils ont également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, salles de documentation, bibliothèques, ressources documentaires en ligne.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Débouchés professionnels

L'objectif principal est de préparer à l'exercice de la profession de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Cette profession peut s'exercer au sein d'une structure tutélaire, ou bien au sein d'un établissement hospitalier ou médico-social ou en tant que mandataire individuel. Pour exercer à titre individuel, un agrément délivré par l'autorité préfectorale est également nécessaire.

Tarifs pour l'année universitaire 2026- 2027

La Licence Professionnelle Mention « Activités Juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » en apprentissage est rattachée à MidiSup qui réunit écoles d'Ingénieurs et UT Capitole.

Contrat d'apprentissage : 9 619 € - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : Nous consulter

Secteur privé : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation - Prise en charge par l'entreprise et son OPCO. Contactez votre OPCO pour être informé(e) des possibilités de prise en charge :

[Trouver mon OPCO - France compétences](#)

Secteur public : Contrat d'apprentissage

«Applicable depuis le 1er juillet 2025 : participation obligatoire entreprises de 750€ pour tout employeur souhaitant embaucher un apprenti visant un diplôme ou une certification inscrite au niveau 6 ou plus (dès Bac+3)

[Code du travail - art Art. R. 6332-25-1](#)»

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) : Nous consulter. Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif ForPro Sup

→ Soutenez la professionnalisation des étudiants et le développement des formations de l'Université Toulouse Capitole en fléchant votre taxe d'apprentissage vers notre Université. [En savoir plus](#)

Document d'information non contractuel réalisé au 22/06/2026

CONTACT :
Gestionnaire Administrative :
Alice Demongeot
05 61 12 85 64
lpmjpm.eedu@ut-capitole.fr

Suivi de l'alternance (apprentissage et professionnalisation) et formation continue :
SERVICE DE L'EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU)
Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1er étage
21, allée de Brienne – Toulouse
Pôle alternance - 05 61 12 87 14 - alternance.eedu@ut-capitole.fr

